

Soixante ans de promesses, d'études et de patience

Le parachèvement de l'A-20 n'est pas une idée neuve. Les terrains sont acquis depuis les expropriations débutées dans les années 1960. Voici le chemin parcouru, et la seule étape qui reste à franchir.



1960	1970	1980	2000	2010	2020	Aujourd'hui	À venir
Projet à l'étude : Début des expropriations	La route devient l'autoroute 20	Nouvelle évaluation des travaux	Analyse du MTQ et de l'Environnement	Arrêt au BAPE : Table d'échange	Nouvelle analyse : Mémoire de la MRC	Recommandation du MTMD et de la MRC	Décision politique et inscription au PQI

1960

Construction des premiers tronçons

Les premiers segments de l'actuelle autoroute 20 sont mis en service sur le territoire.



1964

Expropriations sur l'île Perrot et à Vaudreuil-Dorion

Le gouvernement du Québec exproprie plusieurs terrains en vue du parachèvement de l'autoroute. Ces emprises lui appartiennent toujours aujourd'hui.

1960 à 2000

Acquisitions et travaux d'études

Le ministère des Transports (MTQ) poursuit l'acquisition de terrains et multiplie les études techniques.

2000

Analyse d'un projet de parachèvement

Le MTQ analyse formellement un projet de parachèvement de l'A-20. La solution est inscrite au Plan québécois des infrastructures (PQI).

2009-2010

Arrêt avant le dépôt au BAPE

Les travaux sont stoppés au moment de déposer le projet au BAPE et le projet est retiré du PQI par le gouvernement du Québec.

2010-2018

De nombreuses relances

La MRC, les municipalités locales et la population interpellent le ministère à répétition pour relancer le dossier.

2018-2022

Tables d'échange sur la mobilité

Le gouvernement du Québec met en place une table d'échange pour définir, avec le milieu, une vision de mobilité consensuelle dans le corridor de l'A20.

2023

Une nouvelle étude

Le MTMD entame une nouvelle étude pour l'optimisation de l'autoroute 20.

2023

Étude d'impact économique du statu quo

Développement Vaudreuil-Soulanges (DEV) mandate la firme Raymond Chabot Grant Thornton afin de réaliser une étude d'impact économique du non-parachèvement de l'autoroute 20.

Février 2024

Le mémoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges adopté à l'unanimité

Appuyé par l'étude d'impacts économiques et un consensus des maires et mairesses de Vaudreuil-Dorion et des villes de l'île Perrot quant à ce projet, le mémoire propose une solution alternative aux scénarios du MTMD : un flux ininterrompu sans aucun feu de circulation.

Mai 2025

La recommandation technique du MTMD

Le ministère conclut qu'un axe autoroutier ininterrompu est la solution la plus avantageuse, selon l'analyse multicritères et l'analyse avantages-coûts. Le milieu et l'État disent enfin la même chose. Ces études ont une durée de validité limitée, soit 10 ans, après quoi une mise à jour est nécessaire : c'est maintenant qu'il faut agir, avant de devoir reprendre tout le cycle.

Janvier 2026

Rencontre avec le ministre et résolution

La MRC rencontre le ministre des Transports et de la Mobilité durable et adopte une résolution demandant l'inscription du projet au PQI. Les municipalités et le milieu des affaires emboîtent le pas.

Prochaine étape

L'inscription au Plan québécois des infrastructures

C'est la clé qui débloque tout. Sans inscription au PQI, le projet ne peut pas avancer. C'est là que votre voix compte, à quelques mois des élections du 5 octobre 2026.